

ANNEX 1

Confidential

**Cour
Pénale
Internationale**

Le Greffe

**International
Criminal
Court**

The Registry

Référence: NV/DCS/2010/296/MD/vw
Trim Référence: 2010/000062643
Date: La Haye, le 25 octobre 2010

CONFIDENTIEL

Le Greffier de la Cour pénale internationale présente ses compliments au Ministre de la Justice de la République centrafricaine et a l'honneur de lui transmettre, dans le cadre de l'affaire *le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo* (ICC-01/05-01/08) l'ordonnance intitulée « *Order to consult with the authorities of the Central African Republic* » (ICC-01/05-01/08-973), rendue par la Chambre d'appel le 25 octobre 2010.

Dans cette ordonnance, la Chambre d'appel souhaite savoir si les autorités de la République centrafricaine s'opposeraient à la divulgation des documents suivants ci-joints, ou de tout autre information y contenue:

- ICC-01/05-01/08-944-Conf-AnxA (ci-joint)
- ICC-01/05-01/08-944-Conf-AnxC (ci-joint)
- ICC-01/05-01/08-944-Conf-AnxD (ci-joint)

Par ailleurs, le Greffier demande respectueusement au Ministre de la Justice de la République centrafricaine de répondre le 8 Novembre 2010, au plus tard à 13h00 ; heure de La Haye, afin de permettre au Greffe d'enregistrer un rapport d'exécution devant la Chambre le 8 Novembre 2010, au plus tard à 16h00 ; heure de La Haye.

Le Greffier de la Cour pénale internationale saisit cette occasion pour renouveler au Ministre de la Justice de la République centrafricaine les assurances de sa très haute considération.



Marc Dubuisson, Directeur, Direction du Service de la Cour
pour Silvana Arbia, Greffier

Ministre de la Justice
République centrafricaine



PROCÈS-VERBAL DE SIGNIFICATION À PERSONNE

Procès-verbal de signification à personne de

Titre	Enregistré le	Cote
Note Verbale	25 octobre 2010	NV/DCS/2010/296/MD/vw
Order to consult with the authorities of the Central African Republic	25 octobre 2010	ICC-01/05-01/08-973
Annexe A à la "Prosecution's Response to Appeals Chamber Order on the Classification of Documents"	11 octobre 2010	ICC-01/05-01/08-944-Conf-AnxA
Annexe C à la "Prosecution's Response to Appeals Chamber Order on the Classification of Documents"	11 octobre 2010	ICC-01/05-01/08-944-Conf-AnxC
Annexe D à la "Prosecution's Response to Appeals Chamber Order on the Classification of Documents"	11 octobre 2010	ICC-01/05-01/08-944-Conf-AnxD

Destiné à :

Identité du destinataire :

Prénom(s) et nom :

Fonction/Titre :

Flemmann GOBA

Directeur du Cabinet par intérim.

Adresse du destinataire :

Adresse :

Ministère de la Justice BP 371 Bangui (R.C.A.)

À remplir par la personne chargée de procéder à la signification

Je, soussigné(e) :

Le

26/10/10

, à

15

heures

10

À :

BANGUI

Ai remis en personne les documents susmentionnés au destinataire précité (le ou les document(s) doi(ven)t être remis au destinataire en personne)

Remarques :

Signature de la personne chargée de procéder à la notification :

Prénom(s) et nom :

Fonction/Titre :

Signature :

AGNES BOUDON

FIELD OFFICE MANAGER

Le présent procès-verbal de signification à personne a été remis

Signature du Destinataire :

